

Angoulême, le 14 octobre 2024

Création d'un Pôle Inter-Etablissements en Gynécologie-Obstétrique entre le Centre hospitalier d'Angoulême et le Centre hospitalier universitaire de Bordeaux

Le Centre hospitalier d'Angoulême, établissement support du Groupement hospitalier de territoire (GHT) de la Charente est un établissement public de santé qui possède un plateau technique dense et complet.

Les groupements hospitaliers de territoires (GHT) sont un dispositif conventionnel entre établissements publics de santé d'un même territoire, par lequel ils s'engagent à se coordonner autour d'une stratégie de prise en charge commune et graduée du patient. Le principe est d'inciter les établissements de santé à mutualiser leurs équipes médicales, et à répartir les activités de façon à ce que chaque structure trouve son positionnement dans la région.

1. L'activité du Service de gynécologie-obstétrique du Centre hospitalier d'Angoulême

En 2023, 1 336 accouchements ont été assurés au Centre hospitalier d'Angoulême qui possède une unité de soins critiques en néonatalogie prenant en charge les nouveau-nés dont l'âge n'excède pas 28 jours (maternité de type 2B).

Le Centre hospitalier déploie une activité complète de prise en charge de gynécologie-obstétrique : urgences gynécologiques et obstétricales, consultations de grossesse à hauts risques, d'échographie, d'orthogénie, maternité de rattachement des Centres périnataux de proximité des Centres hospitaliers de Ruffec et du Centre hospitalier Sud-Charente...

Dans un contexte de raréfaction et de pénurie de la ressource humaine médicale en gynécologie-obstétrique, le Centre hospitalier d'Angoulême a rencontré des difficultés, depuis la fin de l'année 2023, à maintenir la permanence de soins faute d'un effectif médical suffisant.

maintien de la permanence des soins dans des conditions de sécurité et de qualité des prises en charge pour les parturientes.

Dans cette situation complexe, le soutien et l'entraide des autres établissements de santé, publics, notamment les CHU de Poitiers et de Limoges, comme privés, ont été facilitants. Une coopération exemplaire et substantielle entre le Centre Clinical et le Centre hospitalier d'Angoulême a permis d'appuyer ce dernier par la mise en œuvre d'une astreinte ponctuellement commune entre ces deux établissements.

2. Création d'un Pôle Inter-Etablissements en gynécologie-obstétrique entre le Centre hospitalier universitaire de Bordeaux et le Centre hospitalier d'Angoulême

Fort du soutien de Monsieur Xavier BONNEFONT, Président du Conseil de surveillance du Centre hospitalier d'Angoulême et de l'appui constant de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine, il a été acté la création d'un Pôle inter-établissements en gynécologie-obstétrique entre le Centre hospitalier universitaire de Bordeaux et le Centre hospitalier d'Angoulême.

Cette démarche a été officialisée par la création d'une mission d'appui sollicitée par Monsieur Benoît ELLEBOODE, Directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine confiée au Professeur Loïc SENTILHES, Chef du pôle Obstétrique – Reproduction et Gynécologie et chef de service de la maternité du Centre hospitalier universitaire de Bordeaux. Il assurera la fonction de chef de pôle de ce Pôle inter-établissements.

La création de ce Pôle est une opportunité pour le Centre hospitalier d'Angoulême, il permettra de maintenir et d'améliorer l'offre de soins en gynécologie-obstétrique en Charente. Le Centre hospitalier d'Angoulême va pouvoir bénéficier de l'expertise, de l'expérience et du rayonnement du Centre hospitalier universitaire de Bordeaux sur le volet de cette filière.

Il s'agit là d'une structure innovante, porteuse de nombreuses opportunités pour le territoire de Charente. Au sein d'un établissement public de santé, le pôle est le lieu privilégié et préférentiel de déclinaison de la stratégie d'établissement et d'opportunité d'une gestion plus directe et d'une meilleure prise en compte du parcours du patient. Le Pôle inter-établissements permet de structurer et de mettre en œuvre cette dynamique entre deux établissements distincts.

Contacts presse

communication@ch-angouleme.fr

communication@chu-bordeaux.fr

